

Affaire suivie par :
Jean-Sébastien CAMBON
jean-sebastien.cambon@ac-toulouse.fr
06 18 06 05 38

Nelly VIGNE
nelly.vigne@ac-toulouse.fr
06 12 16 15 45

Adresse électronique commune :
emcc@ac-toulouse.fr
Secrétariat des IA-IPR
secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr
05 36 25 72 15

75, rue Saint Roch
31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 16 septembre 2024

Les Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Éducation musicale et chant choral

à

Mesdames et messieurs les professeurs
d'Éducation musicale et chant choral

s/c de mesdames et messieurs
les chefs d'établissement

Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, nous sommes ravis de reprendre contact avec vous, espérant que vos vacances d'été ont été reposantes, riches en moments agréables et que vous abordez cette rentrée avec enthousiasme et sérénité.

Comme chaque année, nous félicitons chaleureusement les lauréats des concours et les professeurs stagiaires titularisés. A ce titre, nous exprimons notre gratitude aux formateurs et professeurs tuteurs pour leur accompagnement. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux enseignants, qu'ils soient titulaires, stagiaires, étudiants alternants ou contractuels. À eux, ainsi qu'à tous les collègues ayant obtenu une mutation intra-académique, nous adressons nos vœux de bonne installation.

Retenant les priorités de la [circulaire ministérielle](#) de rentrée, nous souhaitons mettre en lumière quelques points au regard de nos enjeux disciplinaires :

Les compétences disciplinaires en éducation musicale et chant choral

Les programmes d'éducation musicale permettent aux élèves de développer leur culture musicale et leur sensibilité artistique. Ils reposent sur quatre grandes compétences, introduites au cycle 3 et approfondies au **cycle 4** et au lycée :

- Chanter, interpréter, **réaliser des projets d'interprétation ou de création**
- Écouter, comparer, **construire une culture musicale et artistique**
- Explorer, imaginer, créer et **produire**
- Échanger, partager, argumenter et **débattre**

En **cycle 3**, les élèves développent l'écoute active, la pratique vocale ainsi que la création musicale au travers de séquences problématisées. Le chant et les jeux vocaux leur permettent de travailler la justesse, l'expressivité et la maîtrise de leur voix. Les percussions corporelles sont utilisées pour développer le sens du rythme, la coordination et la concentration, tout en favorisant la cohésion de groupe et l'écoute mutuelle.

En **cycle 4**, ces compétences sont approfondies avec une plus grande diversité d'œuvres et de styles musicaux. Les élèves continuent à pratiquer le chant et les percussions corporelles, explorant des répertoires variés et travaillant sur des aspects et notions plus complexes. Ces pratiques renforcent leur autonomie et leur créativité musicale.

Au **lycée**, l'enseignement de la musique se divise en deux volets : l'enseignement optionnel et l'enseignement de spécialité.

L'enseignement optionnel permet aux élèves de continuer à pratiquer la musique régulièrement, tout en approfondissant leurs connaissances. Les élèves sont encouragés à développer une pensée critique et à s'engager dans des projets collaboratifs, renforçant ainsi leur autonomie, leur créativité ainsi que les compétences acquises au collège.

L'enseignement de spécialité est destiné aux élèves souhaitant approfondir leurs connaissances et leur maîtrise musicale. Le volume horaire plus conséquent permet de préparer une orientation vers l'enseignement supérieur.

Pour ces deux enseignements, les programmes [complémentaires](#) et [limitatifs](#) nationaux permettent un approfondissement et une diversification des répertoires abordés.

Quant au chant choral au collège, proposé en tant qu'[enseignement facultatif](#), il permet aux élèves de développer des compétences musicales et sociales. Il enrichit les compétences travaillées en éducation musicale. Les élèves participent à des projets artistiques tout au long de l'année, régulièrement couronnés par des productions publiques comme des concerts ou des spectacles.

Les compétences transversales

L'éducation musicale et le chant choral développent des compétences transversales en lien avec les parcours éducatifs et les autres disciplines.

Le [parcours d'éducation artistique et culturelle](#) offre la possibilité de Fréquenter, de Pratiquer et de S'approprier des connaissances lors d'expériences artistiques riches. Le pass culture et l'application Adage sont des outils mobilisables à cette fin.

Le [parcours citoyen](#) engage les élèves dans des actions diversifiées autour de la citoyenneté, la participation aux commémorations nationales en est un exemple concret.

Le [parcours avenir](#) est nourri dès la classe de cinquième. Les élèves sont progressivement sensibilisés au monde du travail. L'éducation musicale offre une ouverture privilégiée sur les activités professionnelles foisonnantes en lien avec des domaines artistiques variés ou plus spécifiquement autour du spectacle vivant.

Le [parcours éducatif de santé](#) prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres. Entrant en résonance avec ce parcours, l'éducation musicale permet la sensibilisation aux risques vocaux et auditifs.

Enfin, l'articulation du [socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#) et du [référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation](#) confirme l'identification de la maîtrise de la langue comme étant à développer dans toutes les disciplines. A ce titre, en lien avec l'éducation musicale, une approche attentive à l'oralité permet de renforcer la confiance en soi, la gestion du stress et la capacité à s'exprimer en public, autant de compétences précieuses et indispensables à l'épanouissement de l'élève.

Les compétences psycho-sociales

L'éducation musicale joue un rôle crucial dans le développement des [compétences psychosociales](#) des élèves. Ces compétences, essentielles pour la vie personnelle et professionnelle, incluent la connaissance de soi, la maîtrise de soi, la prise de décisions constructives, la gestion des émotions et des relations inter-personnelles.

Connaissance de soi : à travers la pratique musicale, les élèves apprennent à identifier leurs forces et leurs limites. Par exemple, en cycle 4, le débat sur les résultats des projets musicaux permet aux élèves de mieux comprendre leurs capacités et de s'auto-évaluer. Cette introspection est renforcée par des activités pratiques qui nécessitent une mobilisation consciente du corps et de la voix.

Maîtrise de soi : la musique demande une gestion des impulsions et une capacité à atteindre des objectifs définis. En cycle 3, les élèves travaillent sur l'expressivité dans l'interprétation d'un répertoire, tandis qu'en cycle 4, ils définissent et mettent en œuvre les caractéristiques expressives d'un projet musical. Cette discipline aide à développer la patience, la persévérance et la concentration.

Prise de décisions constructives : l'éducation musicale encourage les élèves à faire des choix responsables et à résoudre des problèmes de manière créative. Les élèves créent des organisations sonores, interprètent des projets devant leurs pairs et présentent les choix artistiques effectués. Ces activités stimulent la réflexion critique et la créativité.

Gestion des émotions : la musique est un excellent moyen d'exprimer et de réguler ses émotions. Les élèves apprennent à interpréter des œuvres avec expressivité, à gérer le trac et à exprimer leurs sentiments à travers la musique écoutée et/ou produite.

Compétences sociales : la pratique musicale en groupe, comme le chant choral, favorise l'écoute empathique, la communication efficace et la résolution de conflits. Les élèves apprennent à travailler ensemble, à respecter les avis des autres et à développer des relations constructives en participant à des projets collectifs, ce qui permet de renforcer la cohésion de groupe et l'esprit de collaboration.

En somme, l'éducation musicale contribue de manière significative au développement des compétences psychosociales, en offrant aux élèves des opportunités de se connaître, de maîtriser leurs émotions, de prendre des décisions éclairées et de développer des relations positives avec les autres.

Orientations et organisation pour la nouvelle année scolaire

La nouvelle année scolaire marque quelques évolutions sensibles.

La formation des personnels évolue, notamment au travers d'un positionnement le mercredi afin de réduire l'impact sur la vie de l'élève en établissement. Par ailleurs, la formation des concours internes est relancée pour permettre l'évolution professionnelle des enseignants de l'académie. Toujours avec ce même objectif, et tenant compte de l'évolution des profils, un accompagnement plus important des personnels contractuels sera rapidement mis en œuvre durant trois journées centrées sur les éléments essentiels de l'enseignement disciplinaire.

G.A.R.O.N.E. (Groupe Académique de Réflexion autour des Outils du Numérique Éducatif), dans le cadre des TRaAM (TRavaux Académiques Mutualisés), abordera la question « Comment le numérique permet-il de proposer des activités innovantes et sensibles en éducation musicale favorisant la maîtrise de la langue ? », donnant lieu à des productions en fin d'année scolaire.

À propos du numérique, Jean-Luc Bonzi quitte ses fonctions de IAN (Interlocuteur Académique au Numérique) devenant expert national au numérique auprès de la DNE. Nous le remercions chaleureusement pour son implication et accueillons Nicolas Olivier (Nicolas.Olivier@ac-toulouse.fr) pour lui succéder dans cette mission. Désormais, la newsletter disciplinaire académique sera co-écrite par Nicolas Olivier et Fabienne Miqueu (Fabienne.Miqueu@ac-toulouse.fr). De outils numériques au fort potentiel vous seront présentés au fil de l'année scolaire, dont ELEA ou encore les nouvelles déclinaisons de Pix.

Des ressources pour la mise en œuvre de l'enseignement facultatif de chant choral sont disponibles. Ainsi, les coordonnateurs départementaux apportent des conseils dans l'élaboration de vos projets. De même, L.A.R.D.E.M.U.S. (Association Régionale des Ensembles MUsicaux Scolaires) apporte une aide précieuse, notamment grâce à son habilitation à proposer des offres pass culture collectif pour les prestations des musiciens professionnels, pour l'assurance et la gestion des frais de SACEM dans le cadre de l'organisation des rencontres chorales et instrumentales inter-établissements. Par ailleurs, la F.N.C.S. (Fédération Nationale des Chorales Scolaires), à laquelle est adhérente l'A.R.D.E.M.U.S., promeut les rencontres, les actions, les échanges et l'expertise autour de la pratique chorale. A ce titre, un nouvel outil performant, DIGI'CHOEUR, sera lancé début octobre 2024, offrant entre autre l'accès à un très large répertoire arrangé pour voix d'enfants et d'adolescents (avec des outils de travail vocal et d'enregistrement intégrés), un outil de billetterie en ligne pour les concerts, un forum d'échanges alimentant le réseau social des professionnels de l'éducation musicale et du chant choral, etc.

Nous vous remercions désormais de privilégier l'adresse électronique disciplinaire commune (emcc@ac-toulouse.fr) pour toutes vos correspondances. Toutefois, nos adresses individuelles demeurent actives au besoin.

Concernant la communication électronique, nous insistons à nouveau pour que chaque enseignant fasse un usage exclusif de son adresse académique dans le cadre professionnel.

Enfin, deux nouveautés concernant la gestion des ressources humaines seront mises en œuvre par Jean-Sébastien Cambon.

La première permettra l'expérimentation d'un nouveau format de visite du corps d'inspection qui s'ajoute à ceux déjà pratiqués (visite conseil, visite d'accompagnement, inspection et PPCR). Ce temps consistera en l'observation de gestes métiers spécifiques au sein d'un territoire défini pour relever les bonnes pratiques et les faire partager *a minima* sur ce territoire. A partir de ces moments brefs, l'objectif sera de faire naître des collectifs de proximité et de rompre avec l'isolement naturel des enseignants d'EMCC tout en permettant le partage de gestes professionnels assurés et qualitatifs.

Par ailleurs, avec le même objectif d'accompagnement, une permanence RH sera proposée toutes les semaines le mercredi, de 14h à 16h, dès le mercredi 6 novembre. Elle permettra de répondre à vos questions d'ordre professionnel par téléphone ou en présentiel. L'inscription sera obligatoire une semaine à l'avance à l'adresse suivante : jean-sebastien.cambon@ac-toulouse.fr.

Une rentrée ouvre toujours sur son champ d'inconnu mais aussi et surtout sur son champ des possibles ! C'est l'occasion privilégiée, à la faveur du ressourcement de l'été, de se saisir de son enthousiasme et de ses convictions renouvelées pour amorcer l'année avec sérénité, avec optimisme en dressant une feuille de route réaliste mais également ambitieuse. Ainsi, plus que jamais dans un contexte sociétal et mondial où les incertitudes contaminent la foi en l'avenir, il est réconfortant de travailler avec continuité et persévérance aux objectifs nobles et essentiels que la Nation confie à l'École : permettre à chaque enfant d'aller au plus haut et au bout de ses aptitudes, contribuer à la préparation de son insertion dans la société avec la conscience citoyenne d'une destinée partagée. Soyons unis, faisons corps et cohésion autour de ces enjeux majeurs et magnifiques.

C'est avec cet éclairage sur le rôle fondamental de votre/notre action au sein de notre institution, que nous sommes heureux de vous adresser nos meilleurs vœux de rentrée.